

LA CHRONIQUE DU PÉAGE DE ROUSSILLON

N° 4 - MARS 2021



Vie municipale

DES VŒUX ET DES GRANDS PROJETS POUR 2021

C'est à travers une petite vidéo que le maire André Mondange a présenté ses vœux mais aussi les grands projets à venir sur l'année 2021.

Nous pouvons noter que cette année, après l'organisation de réunions publiques pour l'aménagement de la place Paul Morand, lieu central de notre ville, celle-ci sera mise en valeur et entièrement rénovée. L'annexe Ollier se verra rénovée également pour accueillir les enfants du centre de loisirs dans des conditions optimales. Un espace de vie verra le jour aux Ayencins d'ici cet été. Cet espace sera dédié aux

enfants, aux jeunes et aux familles. L'école maternelle Ollier entamera sa première tranche de travaux et enfin des aménagements seront mis en place pour sécuriser les espaces publics, les bâtiments mais aussi les écoles.

Tous ces changements ont pour objectif de faire de votre commune une ville où il fait bon vivre..

ÉLECTIONS

Les Élections régionales doivent avoir lieu en juin 2021, en même temps que les élections départementales afin de renouveler les 17 conseils régionaux de la France. Initialement prévues en mars 2021, le scrutin est reporté de plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19.



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Lors du dernier Conseil Municipal qui s'est tenu le 4 février dernier, a eu lieu le Débat d'Orientation budgétaire, obligatoire avant le vote du budget. Ce débat est important puisqu'il fixe les orientations d'évolution pour construire le budget.

La municipalité a pris la mesure de l'état des bâtiments municipaux et des espaces publics de la commune.

Le gymnase Mandela, la salle Dufeu, le centre de loisirs ont besoin d'une réhabilitation complète.

Il en va de même pour les espaces publics qui sont la base de l'attractivité de la commune, mais également pour des travaux d'accessibilité et d'isolation thermique.

C'est pourquoi, la municipalité a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation des bâtiments municipaux et des espaces publics. Le besoin d'investissement pour le mandat se situe entre 12 et 15 M €.

Une analyse fine des recettes de fonctionnement montre une diminution très importante des dotations de l'Etat, compensée très partiellement :

De 2014 à 2020, nous avons perdu au total 1 525 653 € de dotation de l'Etat. Cette perte a d'ailleurs été soulignée

par la chambre régionale des comptes, pour pointer du doigt les difficultés de la commune.

La municipalité souhaite également maintenir un niveau de services à la population de qualité, avec la création de postes au service technique et à la police municipale. La municipalité précise qu'elle n'augmentera pas les impôts. 3 sources de financement pour financer les projets :

- De l'autofinancement en maîtrisant les dépenses, il n'est pas question de dépenser sans compter ...

- Des demandes de subvention qui sont, pour la plupart, inscrites dans le plan de relance et qui ont fait l'objet d'échanges avec le Conseil Régional le Conseil Département et l'Etat. Le plan de relance sera bien sûr sollicité par le Péage-de-Roussillon.

- Recours à l'emprunt si nécessaire, puisque le taux d'endettement de la commune est très faible.



Le logo France Relance dans le cadre du plan de relance

Aujourd'hui, à travers ce débat, il est démontré par la municipalité qu'il est possible de mener des actions pour le Péage-de-Roussillon et pour ses habitants en gérant les finances de manière sérieuse, et en sollicitant des aides dans le cadre du plan de relance.

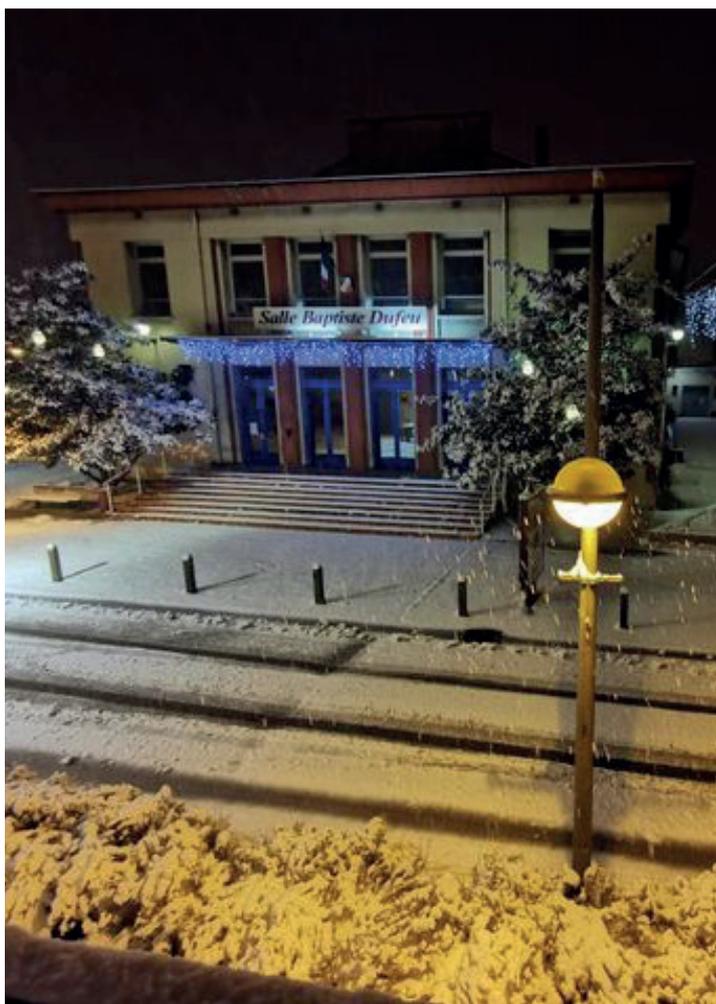
Les 3 délibérations permettant de demander des subventions pour la rénovation du gymnase Ollier, l'école maternelle Ollier et la place Paul Morand ont toute été approuvées à l'unanimité des présents. Fait exceptionnel, qui souligne la cohérence du travail en cours.

DE LA NEIGE AU PÉAGE-DE-ROUSSILLON !

Suite aux épisodes neigeux du 16 janvier et du 12 février dernier, les agents des services techniques ont été mobilisés pour le déneigement des voiries, principalement les grands axes, accès pompiers, etc...

Dès le début de la neige et le lendemain, des équipes intervenaient afin de vérifier l'état de la chaussée et déneiger les petites routes...

Rappelons que le 15 novembre 2019 la neige avait fait énormément de dégâts, notamment au parc Saint-Prix qui ne pouvait ouvrir au public sans danger durant plusieurs mois. Les travaux d'élagage et de sécurisation entrepris en juillet 2020 ont permis de ne pas reproduire cet incident et aucun dégât n'a été constaté...



L'ALLÉE JEAN MOULIN SÉCURISÉE

L'allée Jean Moulin a fait l'objet de nombreux problèmes d'incivilité, particulièrement durant l'été 2020.

Après plusieurs rencontres avec les habitants du quartier mais également après la visite des référents sûreté de la Gendarmerie qui nous ont donné des préconisations, il a été décidé de lancer les travaux face à l'urgence de la situation.

Les travaux de l'allée Jean Moulin consistent en trois grands axes à :

La fermeture de la partie couverte

- > Création d'un local poubelles
- > Création d'un local vélo
- > Sécurisation du passage avec des portes à ouverture / fermeture automatique pour la nuit

la fermeture de l'accès côté magasin Terracol

- > Ouverture / fermeture automatique pour la nuit

des aménagements intérieurs

- > Réagencement des espaces verts
- > Installation de rochers pour bloquer le passage des voitures
- > Nettoyages réguliers de la zone

Les travaux sont en cours et un système d'ouverture et de fermeture automatique est prévu.



L'OPÉRATION « RENTREZ VOS POUBELLES, LA VILLE SERA PLUS BELLE » CONTINUE ...

Le problème des conteneurs qui encombrant les trottoirs est en cours de traitement. Nous rappelons que les bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir du ramassage et rentrés le soir de la collecte.

Malgré notre campagne de communication, (autocollants, articles, courriers aux riverains...) de nombreux bacs poubelles demeurent sur les trottoirs encore aujourd'hui... C'est pour toutes ces raisons que les services techniques vont procéder au ramassage de ces bacs afin de les restituer aux services de la communauté de commune EBER. Ces bacs représentent une pollution visuelle et olfactive incompatible avec un cadre

de vie agréable. Cette opération prévue exclusivement dans le centre de la commune entend ainsi faire respecter les règlements afférents à cette problématique.



**NE PAS NOURRIR LES ANIMAUX !
VOUS LEUR FERIEZ DU MAL
EN VOULANT FAIRE BIEN...**



Chiens

Chats

Pigeons...



Ne nourrissez pas les animaux errants...

L'arrêté municipal 2021-13 interdit de jeter ou déposer des graines, miettes de pain ou toute nourriture en tout lieux publics ou dans les voies privées, cours ou autre partie d'un immeuble. Cette action attire les animaux errants ou vivants à l'état sauvage notamment les pigeons, les chiens ou les chats. En plus de constituer une gêne pour le voisinage, cela attire les rongeurs. De plus, si vous nourrissez les chats errants, ils vont se multiplier très rapidement.

LE PÉAGE DE ROUSSILLON

Vie sociale

UN CCAS DYNAMIQUE !

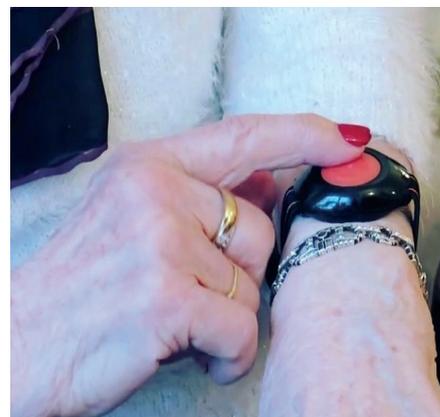
Le repas de fêtes de fin d'année préparé par un traiteur et offert aux anciens de 70 ans et plus a rencontré un réel succès et l'effort fait afin de maintenir le lien social a vraiment été apprécié.

Depuis le 1^{er} janvier les bénéficiaires de la téléalarme ont pu profiter du service mis en place par le nouveau prestataire !! Cette nouvelle prestation qui œuvre pour le bien être des aînés coûte beaucoup moins cher puisqu'il passe de 34€ mensuel à 25€ mensuel avec une visite par mois comprise afin de vérifier le bon fonctionnement et gérer l'entretien du matériel (bracelet ou cordon abîmé). Retenons que sur ces 25€, 12€50 sont déductibles des impôts ou, si la personne n'est pas imposable, fait l'objet d'un crédit d'impôt.

Nous rappelons qu'un service Transport à la demande existe auprès de la communauté de communes EBER. Pour en bénéficier rien de plus simple,

appelez le TAD' ACCESS au numéro vert **0800 00 17 79** pour prendre RDV... 7j/7 de 7h à 19h, à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17h au plus tard. C'est tout naturellement que le service municipal a pris fin afin de ne pas avoir un service identique avec EBER.

Notons aussi que depuis le début de l'année un nouvel agent a rejoint la mairie et a pris ses fonctions dans les services administratifs et assure le suivi des affaires sociales au CCAS. Pour les personnes qui ont besoin d'aide pour la constitution de dossiers (MDPH, APA, aides sociales, etc...), cet agent se tient à disposition pour établir avec vous les démarches administratives.



LE PÉAGE DE ROUSSILLON

